

Edouard BOUIN : « Mesdames, messieurs, bonjour et bienvenue au Val-Saint-Père pour ces deuxièmes journées de la Baie. En premier lieu, je vais succinctement me présenter. Je suis Edouard Bouin, mon travail habituel est de faire des schémas de développement touristique durable. J'ai été chargé avec mon collègue de passer cet après-midi avec vous pour animer. Animer ça veut d'abord dire pour nous avoir un regard extérieur car nous ne sommes pas du territoire. La démarche, nous la connaissons, mais nous ne l'avons pas suivie donc nous aurons un regard de candide. Candide relativement éclairé ce qui nous permettra de vous aider à orienter la parole. Notre rôle va être d'observer cet après-midi et de vous restituer au cours de la plénière ces échanges que vous aurez eus dans ces 4 forums : les deux qui vont débiter maintenant et les deux que nous aurons après la pause d'ici une petite heure et demie.

En premier lieu, je vais vous rappeler qu'on vous a remis des documents et tout d'abord que les journées de la Baie ne se résument pas à ce temps de rencontre cet après-midi. Il y a aussi une soirée festive et puis vous avez demain un programme de randonnées et d'animations qui ont lieu sur la Baie, notamment, et des gens vous en parleront tout à l'heure, un temps fort sur un travail qui a été fait au Mont-Dol. Vous avez aussi dans ce document, et ça c'est tout à fait intéressant, un petit questionnaire qu'il vous est demandé, proposé de remplir. Vous avez derrière l'écran une urne pour recevoir vos commentaires. Si ce document n'est pas suffisant, vous avez des papiers blancs pour en mettre plus si vous le souhaitez. Je vais vous présenter le programme de cet après-midi et la façon dont vont se dérouler les tables-rondes. La table-ronde va être un temps d'une heure et nous allons bien respecter ces temps. Au cours de cette heure nous allons d'abord vous présenter les objectifs de la journée, les démarches générales, où vous en êtes dans cette démarche qui est en cours depuis maintenant une année et puis où vous allez aller après cette journée. Ensuite, Yohann Avice durant 10 minutes vous fera la synthèse des travaux des commissions sur les usages de la Baie et vous échangerez durant 40 minutes. A l'issue, pour les 5 dernières minutes de cette heure, vous aurez un témoignage qui a été recueilli par l'Association Ecoumène sur le Mont-Dol.

La démarche générale de la gestion intégrée de la zone côtière : la question que vous vous êtes posés depuis le mois d'octobre 2005 est « quel avenir commun voulons-nous pour cette Baie ? ». Et tout d'abord, il vous a été proposé, et sans doute certains d'entre vous voire tous, avez participé à des forums qui se sont déroulés en des lieux géographiques de la Baie. Au cours de ces forums ont émergé des enjeux locaux qui ont été recensés et 4 enjeux transversaux. Ce sont des enjeux touchant à l'urbanisme et au paysage, aux usages de la Baie, aux produits et aux services de qualité et au lien terre-mer. Un travail a été fait pour les regrouper par thématique. Ce qui vous a donné l'occasion de vous retrouver ensuite dans ces forums thématiques. Il n'était plus question d'une appartenance à telle ou telle commune, à tel ou tel canton, à tel ou tel département, à telle ou telle région, mais c'était bien ensemble que vous avez réfléchi sur ces thèmes. Donc ces forums thématiques vous ont amenés ensuite à un diagnostic et vous avez élaboré des propositions. C'est la phase qui est en cours actuellement. Ce temps fort que nous vivons est dans cette période de regard sur les propositions. Ensuite, quand vous allez avoir cerné et détaillé vos propositions, avec les moyens et les outils, il y aura un comité de pilotage courant février pour préparer le document et le proposer à la validation en tant que projet de territoire.

La méthodologie générale que vous avez utilisée est tout d'abord que vous avez - et là l'exemple est pour le forum urbanisme et paysage mais il vaut pour les 3 autres forums - listé des objectifs généraux que vous avez classés par ordre de priorité. Il en a été de même pour les objectifs secondaires. Et puis le travail qui vous a été demandé au cours d'une autre réunion a été de rechercher les moyens pour travailler ces objectifs. Et enfin, vous avez recensé les outils existants pour servir ces objectifs. Vous êtes arrivés à avoir un objectif général qui était ici le grand paysage. Donc aujourd'hui, on ne va pas s'intéresser aux moyens et aux outils mais au travail que vous avez fait sur les objectifs généraux. La synthèse des travaux que vous avez faits va vous être présentée par Yohann. »

Yohann AVICE : « Bonjour à tous, je m'appelle donc Yohann. Je suis un peu comme vous, j'ai assisté à tous ces forums depuis le début, mais sous deux aspects : le premier comme quelqu'un qui vit dans la Baie comme vous tous, qui la voit d'un regard d'une personne qui a une émotion assez impressionnante quand il est au milieu de celle-ci, et le 2^{ème} aspect de ma participation aux forums c'est sous la responsabilité d'une association qui s'appelle Al Lark et qui travaille notamment sur le milieu marin. Il est évident que les trois étapes différentes des forums ont donné cours à de nombreux débats et de nombreuses idées que je ne vais pas pouvoir vous présenter ni vous résumer ici entièrement en l'espace de 10 minutes. C'est totalement impossible. Cela dit avec Thierry Robin et Cécile Lefevre on a réussi à dégager les principaux enjeux regroupés en 3 thématiques : la première considère surtout les activités récréatives de la Baie maritime, et ensuite c'est vrai que ça peut vous choquer, parce qu'on a décomposé la pérennisation des activités traditionnelles et ensuite l'autre sous-thème est l'élevage de mouton de pré-salé. C'est évidemment une activité traditionnelle. Mais comme les débats se sont concentrés beaucoup sur cette partie de l'élevage de mouton de pré salé, on a choisi d'en faire un thème bien à part.

En ce qui concerne les activités récréatives, il est clair qu'un des premiers enjeux est d'avoir une motivation pour que ces activités soient au maximum encadrées, qu'on puisse réguler au maximum ces activités sur l'espace marin. Je reprends un exemple très simple, qui avait été mis en avant dans un des forums, qui est que l'on voit de plus en plus des voiles de fly surf. Ce sont des grandes voiles type parachute qui permettent aux surfeurs de se balader un petit peu partout en mer. C'est une activité très sympa mais, si on ne la maîtrise pas et si on ne la contrôle pas, il est clair que cet engin peut se retrouver au milieu des reposoirs de phoques et déranger la population. Vous imaginez tout ce qui peut se passer derrière tout cela. Donc 1^{ère} idée, **essayer d'encadrer au mieux toutes ces activités de loisirs** qui sont en place sur la partie maritime. Ensuite, un enjeu important est de **continuer tous ces efforts d'information et de sensibilisation** que différentes associations ici présentes mènent auprès des touristes, qui sont très représentés et très nombreux en baie du Mont-Saint-Michel. On pourrait même considérer que c'est un tourisme de masse à l'heure actuelle. Je crois que le souhait qui ressort de tous les forums et de tous les témoignages est de faire en sorte que ce tourisme de masse ne soit plus en place mais devienne un tourisme de mieux en mieux encadré avec l'intervention de professionnels qui soient là pour éviter que le tourisme ne devienne quelque chose de néfaste pour l'environnement qui nous rassemble tous ici. Ça c'est un point qui était très important dans les débats : continuer tous ces efforts de sensibilisation en partie vers les touristes, mais il ne faut pas oublier la population locale. On remarque malheureusement que la population locale ne connaît pas forcément cet environnement qui est pourtant important, car vous le savez comme moi, il est classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors de ce fait, il faut **continuer les efforts de sensibilisation vers le public touristique mais aussi vers la population locale**. Voilà ce qu'on peut dire en résumé sur les activités récréatives. Je pense que le débat tout à l'heure pourra continuer à soulever d'autres questions.

En ce qui concerne les activités traditionnelles, il a été classé à l'intérieur l'activité conchylicole même si c'est une activité « récente » dans l'histoire de la Baie, elle a été classée dans les activités traditionnelles. Il est clair que le milieu conchylicole, qui était très présent dans tous les forums sur les usages sur la Baie maritime, souhaite évidemment qu'on laisse la possibilité à cette activité d'évoluer en termes spatial dans la Baie et aussi en termes de différentes techniques d'élevage en fonction des contraintes de l'environnement, sur la quantité et la qualité d'eau disponible à un moment T. Donc peut-être **laisser la possibilité aux professionnels de faire évoluer leur activité** mais il est clair que tous les participants mettent en avant aussi le fait qu'il est important de **prendre en compte la ressource du milieu et l'environnement** avant de laisser évoluer ces différentes techniques. L'objectif premier est de **permettre la pérennisation des emplois** que créent ces activités d'élevage de coquillages en baie du Mont-Saint-Michel. **L'idée est que tout le monde aille dans le même sens pour le respect du site et que tous les usagers soient considérés dans les réflexions et dans ce qui va pouvoir se mettre en place dans le futur** en baie du Mont-Saint-Michel. C'est résumé mais on va pouvoir continuer tout à l'heure à en parler. Voilà ce qu'on peut dire sur la conchyliculture et les activités traditionnelles.

Le dernier point concerne les prés salés. On a entendu beaucoup d'éleveurs demander à ce qu'on les laisse pouvoir évoluer, mettre en place des réflexions pour leur permettre de faire évoluer leur activité sur le pré salé. De ce fait, il est important d'**avoir une gestion cohérente de l'activité pastorale en baie du Mont-Saint-Michel**, de permettre aux prés salés de se régénérer à certains endroits. L'idée est de **faire évoluer l'activité** peut-être pour qu'on puisse retrouver une cohérence dans le milieu pré salé, qui peut-être de temps en temps est mal représenté et où l'équilibre est peut-être un peu perturbé. Voilà ce que réclament un petit peu les éleveurs de moutons de pré salé, vous avez le droit de me corriger si vous n'êtes pas tout à fait d'accord avec ça. C'est ce que j'ai retiré des échanges qu'on a pu entendre.

Pour finir, évidemment, on a eu aussi beaucoup de témoignages de pêcheurs à pied qui sont très nombreux ici. Il y a un souhait énorme de la part de ces associations de pêche à pied d'harmoniser les réglementations entre le département de la Manche et le département d'Ille-et-Vilaine. C'est un point mis en avant par tout le monde, qu'il est temps d'**harmoniser la réglementation entre les deux départements**.

Voilà ce que moi je peux retirer de tout ce qui s'est dit, évidemment c'est résumé au maximum. Maintenant je pense que le débat va pouvoir s'ouvrir, en rappelant quand même que dans ces 3 thématiques on a dégagé 3 questions qui résument tous les débats qui ont pu se mettre en place dans les forums. Au niveau des activités récréatives, la question qui devrait être débattue tout à l'heure entre tous, c'est de peut-être considérer que l'écotourisme pourrait devenir une forme de développement touristique qui serait adapté à la Baie. C'est une question, à vous de dire ce que vous en pensez.

Ensuite, au niveau de la pérennisation des activités traditionnelles, quels moyens peut-on mettre en place maintenant pour améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la Baie ? A vous de réagir sur cette question tout à l'heure.

Et au niveau de la gestion pastorale, une question très simple : faut-il changer les pratiques d'élevage de pré salé pour que tout le monde puisse se retrouver au sein de cet espace ?

J'espère que j'ai été clair au maximum. Je vous assure en même temps que ce travail de synthèse n'est pas du tout un travail facile parce que j'essaie de ne pas utiliser mes mots mais les vôtres et ce n'est pas simple. Voilà, à tout à l'heure. »

Edouard BOUIN : « On va donner la parole de suite, mais je vais avant donner quelques règles pour cette parole. On a 40 minutes maintenant. Un micro va circuler dans la salle parce que la parole est enregistrée donc il faut qu'on puisse l'entendre. Je vais vous demander à ce qu'elle circule au maximum et que la personne qui va la prendre ne la monopolise pas. Ensuite, essayez de ne pas refaire les forums puisque c'est un travail que vous avez déjà fait. Essayez de voir ce que vous avez déjà dit et essayez d'amener quelque chose qui va amplifier ce que vous avez déjà travaillé. Et puis, nous n'avons que 40 minutes, vous n'avez pas le temps des forums, donc ce qu'il serait intéressant, c'est de ne pas s'enfermer dans des cas particuliers, mais d'essayer à partir de ce que vous avez, vous en tête comme cas particulier, d'aller vers un cas plus général. Et puis, alors on débute par ça mais, ce que je vais vous demander aussi, puisqu'on parle de la pêche à pied entre la Manche et l'Ille-et-Vilaine, mais on va essayer dans ce temps, parce que je sais que c'est un des travers qui obligatoirement vient à un moment ou à un autre, d'éviter les comparaisons entre telle ou telle profession ou tel et tel territoire. Donc maintenant, moi je n'ai plus rien à dire, la parole est à vous. Je la reprendrai de temps en temps de façon peut-être un peu autoritaire pour pouvoir la redistribuer si c'était nécessaire, ne m'en veuillez pas. Alors, qui veut la prendre ? »

Monsieur x : « J'aurais voulu entendre le représentant des pêcheurs à pied qui souhaite harmoniser la Baie côté Ille-et-Vilaine et côté Manche. »

Edouard Bouin : « Quelqu'un veut répondre ? Et une autre règle s'il vous plait : la personne qui prend la parole donne son nom et si elle représente une association, qu'elle donne le nom de l'association ou de la corporation pour laquelle elle est là. »

Alain JORDAN : « Je suis président de la LIPAP et de la SAUTRAPEC qui se sont regroupées en fédération, l'une étant en Ille-et-Vilaine et l'autre dans la Manche, associations de pêcheurs à pied. Nous demandons l'harmonisation des règlements parce que nous avons constaté que des pêcheurs d'Ille-et-Vilaine viennent dans la Manche, des pêcheurs de la Manche vont en Ille-et-Vilaine pour récupérer ce qui est autorisé au moment voulu. Il y a de grosses différences en fonction des dates et en fonction des quantités. Il a été accepté certains quotas. Nous demandons une normalisation de ces quotas aussi bien en Ille-et-Vilaine qu'en Manche. On a déjà suffisamment souffert, on s'est suffisamment battu. On ne demande pas à ce qu'on les minimise mais qu'on prenne le meilleur de chaque côté si je puis dire. »

Claude SAGRERA, Comité local des pêches maritimes à Saint-Malo : « Je peux répondre à ce qui vient d'être posé tout à l'heure. Il faut savoir que les réglementations qu'il y a actuellement sont des réglementations nationales. Quand vous voyez pour les pêcheurs à pied des différences qui sont uniquement sur 2 ou 3 espèces – notamment la praire, je vous garantis qu'elles vont devenir pour tout le monde pareil. Autre chose pendant que j'ai le micro, je pense aussi que dans la pérennisation des activités traditionnelles, tout à l'heure vous avez oublié de parler de la pêche mais je pense que c'était un peu court d'en parler en 10 minutes. La pêche existe déjà depuis longtemps. Maintenant, la pêche a fait avec la mytiliculture et l'ostréiculture de très gros efforts pour justement travailler en commun. Il faut savoir aussi que nous sommes encadrés administrativement par les affaires maritimes. De ce fait, je pense qu'on ne risque pas d'arriver dans des débordements. »

Pierre LEBAS, Président des Amis du Rivage de la Baie : « 30 forums en 2006 pour arriver à une synthèse comme celle que Yohann vient de nous présenter, je trouve qu'on aurait pu l'étoffer car, ayant participé à la plupart de ces débats, je trouve que la synthèse aurait pu être beaucoup plus riche. Ce n'est pas respecter le pouvoir d'imagination des 400 ou 600 personnes qui ont pu participer en 2006, premier point. 2^{ème} point, les activités récréatives, je ne pense pas que ce soit en parlant uniquement aux touristes qu'on répondra à sa remarque « encadrer les activités récréatives », ce n'est pas moi qui le dit, c'est Yohann qui le présente, je trouve qu'il a tout à fait raison. Je crois qu'il y a des textes en vigueur, nous sommes dans une démocratie, il faut les faire appliquer. Si les services d'Etat ne sont pas capables de les faire appliquer, il faut insister pour qu'ils les appliquent. »

Yohann AVICE : « Juste une remarque. Je me permets de reprendre le micro avant de le donner à monsieur Radureau. Quand à la fin des forums on a invité les gens à prendre ce poste de rapporteur, personne ne s'est mis en avant et on m'a demandé gentiment de le faire. Alors je le fais le mieux possible. »

Alain RADUREAU : « Pour rendre hommage à Yohann quand même, car j'ai participé aussi à un certain nombre de forums et essayer de faire une synthèse à partir de tout ce qui a été dit, ce n'est quand même pas simple. Je voudrais essayer d'aller un tout petit peu plus loin. Il me semble que ce que l'on a vu dans chacun de ces 3 sous-thèmes, c'est d'une certaine façon une demande de développement. Or, on constate que les activités traditionnelles, récréatives, d'élevage, de conchyliculture, de pêche et de tout ce qu'on veut dans la Baie, sont en expansion régulière et obstinée dans le temps et dans l'espace. C'est particulièrement vrai des activités récréatives. Je pense qu'une des questions qui va se poser à nous un de ces jours, je ne sais pas encore quand, mais un de ces jours inéluctablement, c'est comment on fait pour que la coexistence puisse continuer de fonctionner entre toutes ces activités ? Parce qu'à un moment ou un autre on va avoir des clashes. Je crois qu'il vaudrait mieux qu'on y réfléchisse avant qu'il y ait réellement clash, que quand on sera vraiment dans des situations où on sera obligé les uns ou les autres, mais sans doute les uns et les autres, de reculer assez fortement pas rapport à nos positions initiales. »

Marcel LE MOAL, vice-président de la Section Régionale de Conchyliculture : « Quand je vois pérennisation des activités traditionnelles, oui, mais ce n'est pas suffisant. La pérennisation, c'est garder ce qui est acquis, pérennisation et développement des activités traditionnelles. On est tourné vers la mer et l'avenir est vers la mer. Et tout le monde le sait. Le transport maritime est ce qui coûte le moins cher au niveau de la tonne transportée. Donc il ne faut pas fermer nos ports. La pérennisation des activités traditionnelles est quelque chose à laquelle il va falloir songer pour l'avenir, pour les générations futures. D'autre part, activités récréatives, pérennisation des activités traditionnelles, la gestion pastorale, oui c'est une mixité de choses qui se passent sur notre territoire. On parle de mixité sociale, et ça on l'a oublié, la mixité intergénérationnelle. C'est ce qui se passe quand on voit sur le littoral les habitants et l'âge moyen des habitants qui arrivent et les constructions anarchiques certaines fois dans certaines communes. Il faut rendre, je dirais aussi, aux maires ce qui leur appartient. Certains font des efforts pour avoir des logements sociaux et la mixité sociale. Effectivement c'est de plus en plus difficile vu le coût du terrain. Donc il faudra bien un jour trancher et choisir. »

Pierre LEBAS : « Yohann - vous voyez comme quoi la synthèse est quand même appréciée - a insisté sur ce point de la ressource du milieu et ses limites et sur la nécessité pour cette profession conchylicole de respecter l'environnement. Nous partageons tout à fait cette analyse, on n'a pas manqué de le dire dans les différents forums. Je crois, parce qu'on attend tous maintenant des solutions concrètes - l'époque de la concertation a eu lieu, le bla bla bla a ses limites - nous, ce que nous préconisons aujourd'hui pour la conchyliculture, c'est l'équivalent de ce qui se passe aujourd'hui dans l'agriculture. C'est-à-dire que les agriculteurs sont obligés d'aller vers ce qu'on appelle l'éco-conditionnalité et nous pensons que les conchyliculteurs, qui sont intéressés aussi par un certain nombre de subventions venant de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et autres collectivités, doivent prendre le pli qu'a été obligé de prendre l'agriculture avec tout ce que ça comporte. L'éco-conditionnalité nécessite de la part de ces professions, qui nous le regrettons sont un peu divisées, de respecter un certain nombre de critères qui actuellement, je prends le cas des déchets - les déchets doivent être entièrement pris en charge par la profession conchylicole - il ne faut plus que les citoyens au travers des collectivités prennent en charge le ramassage de ces déchets. Ce n'est qu'un exemple, mais je pense que l'éco-conditionnalité doit s'appliquer également à cette profession. »

Edouard BOUIN : « Alors la réponse puis on va essayer d'élargir le débat à d'autres personnes s'il vous plaît. »

Marcel LE MOAL : « La profession conchylicole n'est peut-être pas responsable de tous les maux, mais on en met pas mal sur le dos de la profession conchylicole, comme certaines fois on peut en mettre sur le dos des maires. Dans une profession, ce n'est pas parce qu'il y a deux ou trois brebis galeuses qu'il faut généraliser. Ce n'est pas parce qu'un policier est ripou qu'en fin de compte tous les policiers sont ripoux, un pompier pyromane etc.... Donc il faut remettre les choses dans leur contexte. Je dirais simplement qu'à l'identique d'association comme Hirel Force 5, des partenariats ont pu voir le jour avec les professions que je représente, donc la conchyliculture où notre visibilité, notre viabilité sur le terrain ne sont pas remises en cause comme certaines associations le font. Il est vrai qu'avec des associations qui font un partenariat on peut travailler, avec des gens qui ne veulent pas travailler avec d'autres, c'est évident. Je dirais que chacun à son métier avec des inconvénients.

On parlait de mixité tout à l'heure, il y a aussi la mixité économique de nos métiers, qui est à comparer avec tout ce qui est récréatif et je dirais aussi avec tout ce qui est urbanisation de résidences secondaires. Là-aussi il y a des conflits. Ce qu'on peut dire aussi, c'est que l'association que nous avons montée, l'ACCETEM - l'Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la Mer – entre agriculture, pêche et conchyliculture, est un exemple. Alors, je dirais à certaines associations de faire de même. Merci. »

Edouard BOUIN : « Alors je vais reprendre la parole et resituer un peu le débat. Il me semble, notamment après l'intervention de monsieur Radureau, que vous êtes dans un espace très vaste mais un espace qui a des limites. Et dans cet espace qui a des limites, en vous écoutant, j'entends des gens qui ont une orientation économique dans un domaine maritime, d'autres qui sont dans les terres au niveau de l'agriculture, d'autres qui sont liés aux affaires touristiques, d'autres qui sont là pour défendre un cadre de vie et il me semble que ce territoire n'est pas extensible. Donc je crois que tout le travail que vous avez mené jusqu'à maintenant, c'est de voir comment vous allez pouvoir ensemble donner un avenir, avoir un avenir commun sur ce territoire pour, monsieur a parlé de mixité sociale, que tout le monde puisse y vivre. Moi j'aimerais bien qu'on revienne sur comment, ensemble, vous allez pouvoir avancer. »

Joël URPEANT : « Je suis un usager de la Baie, j'ai vécu longtemps sur Cherrueix et donc je connais l'endroit. Je suis plutôt un observateur et je pratique la pêche à pied en tant qu'amateur. Il y a eu des questions de posées au cours des forums, entre ce milieu qui reçoit, qui est de plus en plus exploité, quelles que soient les formes d'exploitation – là on parlait des exploitations conchylicoles. Mais il y a eu des questions entre autres sur l'apparition depuis les années 60 et le développement de la mytiliculture, plus ça va plus il y a de l'extension. Ce que personnellement j'ai posé comme question un jour c'est quel était l'état des lieux à cette époque là, c'est-à-dire quelle était la qualité de l'eau qui subissait cette nouvelle exploitation ? ça s'est développé et ça va encore plus se développer. Où en est-on au niveau de la qualité de l'eau donc du produit qui fait vivre et développer cette activité, par rapport à l'actualité et par rapport à l'avenir ? Nous n'avons pas eu de réponse ce jour-là. On sait pertinemment qu'il y a des demandes d'exploitation supplémentaire. Alors moi personnellement, j'aimerais bien savoir quelles seront les incidences sur le milieu par rapport à ce genre de demande, d'autant plus qu'il y aurait des technologies qui sembleraient se développer dans l'avenir. On a entendu parler d'exploitation éventuellement en eau profonde au niveau de la moule. Est-ce qu'on va pouvoir comme ça d'une façon indéfinie gérer de cette manière sans savoir quelles sont les répercussions ? »

Edouard BOUIN : « Je dirais que vous avez anticipé sur le forum que nous aurons dans une petite heure sur le lien terre – mer, notamment sur la qualité des eaux. C'est vrai que cette question là est aussi – et c'est ça toute la difficulté de votre exercice – c'est que les choses sont transversales. La qualité de l'eau, c'est à la fois ici les usages maritimes mais c'est aussi ce lien entre la terre et la mer et c'est aussi demain – parce que je crois que lundi on va avoir un rapport du groupement intergouvernemental d'évolution du climat et on va avoir de nouvelles données à la fois sur l'eau, vous venez de l'évoquer, en qualité mais nous aurons des données en quantité et la aussi il y a des choses qui vont devoir être anticipées.

Joël URPEANT : « Excusez-moi, mais sans vouloir parler de pollution, nous n'avons pas vraiment de réponse actuellement par rapport aux incidences ou non de ce genre d'exploitation, il y a quand même déjà des observations qui pourraient être faites sur la qualité de pollution, on pourrait parler de pollution visuelle. Moi je sais que récemment j'étais en bordure de mer et qu'est ce que vous voyez à perte de vue, même quand on se déplace à quelques kilomètres de la côte, on se retrouve au milieu d'exploitations – vous allez me dire qu'on n'a rien à faire là. Alors si le quidam qui habite la côte ou le touriste qui vient simplement pour contempler le lieu ou vivre un petit peu le moment même de l'air et de l'eau, et bien on se promène au milieu d'exploitations à perte de vue. Il y a donc quelque chose qui est dégradé visuellement au niveau de la baie du Mont-Saint-Michel parce qu'il y a une extension constatable. A savoir est-ce que les gens sont prêts à accepter ce genre de cadre de vie parce que ça fait partie aussi de la qualité de la vie dans le milieu dans lequel nous vivons tous. »

Patrick FRENEL, agence de l'eau Loire-Bretagne : « Par rapport à la question que vous avez posée, sans développer le sujet qui viendra tout à l'heure, mais effectivement la question est difficile à répondre dans la mesure où depuis les années 50 - 60, les référentiels ont changé. On a eu des modes d'analyse de l'eau. On a analysé dans un premier temps ce qu'on appelle les matières organiques qui étaient les signes de pollution les plus simples. Dans les années 70 - 80, ça a été les nitrates, les phosphores.

On en est maintenant à d'autres dimensions, on en parlera pour les problèmes d'hydromorphologie, donc de biologie. Les référentiels historiques ne rendent pas possible des comparaisons faciles, à thermomètre constant. Le thermomètre a donc changé l'évolution de la vision qu'on a et qui est intéressante, qui serait de lier la pollution à un gradient d'activité est très difficile. Maintenant pour rebondir sur ce que disait Alain Radureau tout à l'heure, moi je pense que dans la question que vous posiez, c'était une analyse de type un petit peu socio-économique où effectivement on a parlé d'éco-conditionnalité pour les agriculteurs, on a parlé des gens qui font des huîtres et des moules, on a parlé du thème écotourisme. Tout ça à un moment donné aurait intérêt à être mis en perspective dans une analyse un peu plus globale socio-économique où on prendrait les grands secteurs d'activité de la Baie. On essaierait de faire une mise en perspective du nombre d'emplois, du chiffre d'affaires, des indicateurs économiques, mais aussi parallèlement des butoirs écologiques sur lesquels un excédent d'activité ferait perdre tout le monde. A un moment donné, c'est ça qui est important. C'est de se mettre d'accord sur un curseur où au-delà, on a une perte globale. C'est-à-dire pousser chacune des activités à l'optimum de son intérêt, parce qu'il n'est pas question de vider la Baie, mais percevoir ensemble un moment où un excès de plusieurs ou d'un des acteurs ferait perdre l'ensemble. Je pense que c'est une méthode, qui a été utilisée ailleurs, qu'on pourrait peut-être proposer et qui aurait un intérêt, non pas à calmer le débat car ce n'est pas ce qu'il faut faire, mais au moins de parler de manière sereine sur des bases partagées. »

Maurice JANNIN, conseiller général d'Ille-et-Vilaine et maire de Cancale : « Simplement à propos de cette limite de la ressource. Je crois que nos professionnels de la Baie savent ce que c'est. Les mytiliculteurs du Vivier, quand certaines années, ils ont mis en parallèle jusqu'à 3 bouchots côte à côte, ils se sont rendus compte que les moules ne se développaient plus et qu'il y a eu la maladie. La densification de l'ostréiculture sous Cancale a amené le même problème, c'est la raison d'ailleurs pour laquelle il y a eu la restructuration. Résultat de cette restructuration, dès la première année, on a obtenu des résultats extraordinaires. On a eu des moules archi pleines, on a eu des huîtres magnifiques. On se rend compte aujourd'hui déjà que c'est stabilisé, qu'on a effectivement une bonne qualité mais que les résultats de la 1^{ère} année ne continuent plus. Ce qui montre bien, et c'est peut-être une des expériences intéressantes, qu'il y a des limites à la ressource. Il ne faut pas non plus être contre le développement économique et je crois qu'on a la chance d'avoir une baie qui permet une conchyliculture intéressante et de qualité, qui crée des emplois, une activité, qui permet à des jeunes de pouvoir vivre sur notre territoire, ce qui est quand même quelque chose d'intéressant. On n'a pas beaucoup d'autres ressources de cet ordre là. Par contre, il y a effectivement des limites à ne pas dépasser. Je pense que nos professionnels, tout du moins la plupart d'entre eux, en sont relativement conscients. »

Edouard BOUIN : « Merci. Alors ce que monsieur Jannin vient d'exprimer, si je peux reprendre, c'est qu'il faut qu'on garde nos activités économiques parce qu'on vit sur ce territoire de cette économie, c'est qu'on y crée des emplois et ce qui serait peut-être intéressant - quand monsieur parlait d'études socio-économiques, c'est qu'on regarde ce que sont ces emplois et si des couches sociales qui forment votre territoire ne sont pas laissées pour compte. Et puis vous venez de dire, on vit en fait de la ressource naturelle. Donc si cette ressource naturelle on ne la préserve pas, on met à mal l'économie. Donc vous venez de résumer en gros qu'on ne peut pas faire les uns sans les autres. »

Pierre LEBAS : « Je voudrais rebondir sur ce que vous venez de dire et pour aborder le 3^{ème} point qui n'a pas été traité, c'est la gestion pastorale. Je crois que c'est évident qu'il faut absolument préserver la qualité de l'élevage de l'agneau de pré salé, que ce soit en Manche ou en Ille-et-Vilaine. Bien sûr les experts peuvent dire il y a des problèmes de pousse, il y a des problèmes d'herbe, des évolutions qui ont bien été exposés dans les forums et dont il faut tenir compte. Mais je crois que c'est une activité économique qui n'est pas d'hier, qui représente une image considérable, qui représente un revenu pour un certain nombre de producteurs. Donc c'est une activité qu'il faut maintenir et aider. Par contre, si des efforts ont été faits côté Manche pour éviter de déranger les troupeaux de moutons sur le domaine public maritime avec une gestion d'accès qui est assez remarquable, on est encore en train d'attendre côté Ille-et-Vilaine. »

Edouard BOUIN : « Je reprends deux secondes la parole parce que vous venez aussi d'évoquer deux fois le terme de qualité. Alors tout à l'heure il avait été évoqué pour l'eau, mais en termes de qualité de produit et de production, que ce soit pour les productions marines ou que ce soit pour les prés salés. Je vais revenir à mon métier qui est le développement durable du tourisme. Nous savons dans nos métiers, que l'économie touristique va devoir très rapidement changer. Tout simplement dans un premier temps à cause de l'énergie. Parce que la première chose que vous faites quand vous faites du tourisme, c'est que vous partez de la maison pour aller à un autre point.

Et le premier poste que vous imputez, c'est le poste budgétaire énergétique. Le coût de l'énergie dans la décennie qui va venir et dans celles qui vont suivre, vont faire que nombre de personnes vont devoir limiter leurs déplacements. Donc, les réflexions qui sont menées actuellement, sont de dire puisqu'on va moins se déplacer et moins zapper d'un territoire à un autre, comment va-t-on retenir les visiteurs sur un territoire ? Et les expériences qui sont menées actuellement par certains territoires en terme d'écotourisme notamment, montrent que les territoires qui se sont engagés dans la qualité dans tous les sens du terme, que ce soit la qualité de l'accueil, que ce soit la qualité des produits, que ce soit la qualité des paysages, sont gagnants. »

Joël URPEANT : « Je vais reprendre à propos des professionnels qui savent ce qu'ils font, puisqu'on a entendu parler de cela tout de suite. Quand on parle des professionnels, on entendait les professionnels conchylicoles. Mais il faut bien que ces gens quand même travaillent en harmonie avec les professionnels et les scientifiques, entre autres, qui eux sont en capacité puisque c'est leur métier, de savoir ce que devient le milieu naturel par rapport à cette exploitation professionnelle. Et il faudra bien aussi que tout ces gens travaillent en harmonie interprofessionnelle. C'est-à-dire que là on vient de reparler de la gestion pastorale, donc il faudra bien que les professionnels du tourisme, les professionnels au niveau pastoral et les professionnels conchylicoles, travaillent en harmonie dès l'instant où ça n'empiète pas sur le travail de l'autre. Et ça ce n'est peut-être pas ce qui se passe actuellement et ça va quand même être une grande nécessité. Il faudra bien que certaines personnes admettent les limites auxquelles on faisait allusion tout de suite. »

Marcel LE MOAL : « Le potentiel de productivité de la Baie est étudié, notamment par le PNEC, le programme national de l'environnement côtier. Il y a 250 chercheurs dans ce PNEC. Il y a plus de chercheurs en fin de compte que de professionnels dans la Baie. L'étude de faisabilité de la restructuration a été faite par deux cabinets pour voir s'il y avait un impact sur le rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel. Quant aux professionnels, un agrandissement ce n'est pas un agrandissement, une productivité plus importante n'est pas une productivité plus importante : une diminution du nombre de pieux a accompagné la restructuration, une diminution du nombre de poches accompagné la restructuration, mais il est vrai que d'un point de vue spatial il y a plus de superficie où la répartition se fait mieux et la courantologie se fait mieux. Je dirai que l'éco-conditionnalité, oui effectivement, il y a besoin d'éco-conditionnalité. Et quand on reçoit des subventions, mais que ce soit les subventions pour un chef d'entreprise mais aussi pour une maison particulière, il y a des conditions qui doivent être mises. La dernière tranche de subvention ne sera donnée que si les concessions sont parfaitement nettoyées, donc les pieux arrachés, les tables, les poches, les élastiques, les chambres à air, tout sera enlevé. Si non, le chèque ne sera pas signé. Mais les aides ne sont pas pour le moment au rendez-vous de la part de l'Etat et des fonds européens. »

Yohann AVICE : « Là je ne suis plus rapporteur mais Yohann. C'est dommage d'attendre un chèque pour enlever tous ces déchets. Mais je sais que ça prend du temps, que ça demande énormément de contraintes, mais c'est vrai qu'il ne faut pas que ce soit la motivation première. »

Marcel LE MOAL : « Ce que je veux dire c'est qu'effectivement il y a une partie de l'aide de l'Etat, une partie de l'aide de la région, du département et des fonds européens, c'est quelque chose en fin de compte de phénoménal que l'enlèvement des 100 000 tables, des 140 000 pieux. C'est un travail de titan, c'est quasiment le travail de 2 ou 3 générations qu'on est en train d'enlever d'un côté et remettre de l'autre, dans un laps de temps de 5 ans. Je ne sais pas si vous vous rendez compte si on disait à votre métier, tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez appris, vous remettez tout en cause. Regardons un professeur de l'éducation nationale, on lui dit tout ce que tu appris jusqu'à présent, ce n'est pas bon et maintenant tu recommences à zéro. C'est un petit peu ça, c'est dans ce sens là. Deuxièmement, il y en a certains qui n'ont pas attendu les subventions pour le faire, mais faut-il avoir les moyens financiers. Et il est vrai que certaines entreprises sont en attente, et surtout des jeunes, de ces subventions qui devraient venir et qui n'arrivent pas. Et c'est un problème, parce que pendant ce temps là, les fournisseurs sont payés et la banque fait courir les agios. »

Alain JORDAN : « Activités traditionnelles, usages, us, coutumes, c'est quelque chose d'ancien. On nous parle de la culture des moules, il y a quand même quelques années que je vis dans la Baie, que j'y suis né, et les moules c'est quand même quelque chose de relativement récent par rapport à l'élevage de mouton de pré salé. On est en train de nous obliger à considérer que certaines activités sont traditionnelles, or elles sont relativement récentes. »

Alain RADUREAU : « Je crois que l'âge des activités importe relativement peu, d'autant plus que même des activités comme l'élevage de mouton de pré salé ont quand même changé un peu dans le temps. Les contraintes économiques, les techniques qu'utilisaient les éleveurs... tout change. Je crois que toute la question est vraiment où chacun est prêt à s'arrêter. On voit en ce moment – je travaille là-dessus depuis un certain temps – avec l'AOC moule de bouchot, des velléités d'implantation de nouvelles concessions, avec la perspective de l'AOC agneau de pré salé, on voit des secteurs qui étaient ...[non enregistré, fin de la cassette]... elle est ancienne aussi puisqu'il y a des cartes postales anciennes du début du siècle qui montrent qu'il y avait déjà des traversées en carriole entre Genêts et le Mont. Ce sont donc des activités traditionnelles d'une certaine façon. Elles sont toutes modifiées, changées, réactualisées d'une autre façon et elles sont toutes en expansion. Donc la question qui me paraît essentielle, c'est à quel moment chacun va-t-il accepter de dire et bien maintenant, je ne vais pas aller au-delà de cela, parce que si je vais au-delà de cela je risque de remettre en cause tout le système. Le jour où il n'y aura plus d'oiseaux en Baie parce qu'il y aura trop de dérangement, l'activité touristique va tomber aussi. Le jour où les herbues seront tellement surpâturés que leur productivité va baisser, la qualité organoleptique de l'agneau de pré salé va diminuer, etc.... Donc le milieu a ses limites aussi. »

Jean-Michel LAIR, maison de la Baie du Vivier-sur-Mer/Cherrueix : « Nous avons donc à la maison de la Baie réalisé une étude qui a duré plus de deux ans sur les usages en Baie dans sa partie notamment estuarienne, donc la zone grosso modo entre l'îlot de Tombelaine et le pied de mer au niveau des nouveaux bouchots, qui ont été le sujet de la restructuration. On a essayé de comprendre quels étaient les impacts de ces usages sur justement la colonie de phoques qui fréquentent la zone. C'est une étude qui a été longue puisque c'est une étude qui est comportementale : comment réagissent les phoques à la présence des pêcheurs à pied, des conchyliculteurs, des pêcheurs, des promeneurs, etc. C'est une étude très longue et très fine, qui s'assoit sur un temps d'heures d'observation très important, sur site, à pleine mer, à basse mer, sur les reposoirs, des comptages aériens en ULM pour connaître l'évolution de la population. Tout ça pour vous dire que finalement les conclusions ont été assez nuancées. On s'est rendu compte par exemple que les personnes les plus présentes sur la zone estuarienne sont avant tout les mytiliculteurs puisqu'eux vivent là tous les jours, ils sont là au quotidien, très présents. Mais on s'est rendu compte aussi finalement qu'il y avait relativement peu d'interactions entre les phoques et ces mytiliculteurs parce que les phoques connaissent la présence régulière de ces professionnels. Ils se sont tout à fait adaptés à leur présence. On voit à côté de ça des activités un peu plus traditionnelles comme la pêche à pied qui existent depuis toujours sur la zone, qui génèrent des impacts déjà un peu plus importants que les mytiliculteurs parce qu'eux ne sont pas là forcément tous les jours, et eux vont aller parfois sur les reposoirs utilisés par les phoques pour pratiquer certaines pêches. Cependant, les pêcheurs étaient là avant les phoques, ce qui veut dire que la pression de la pêche à pied sur l'estuaire est acceptable pour la colonie de phoques. Mais ensuite, on va compliquer les choses, les activités purement récréatives elles se développent. On voit par exemple de plus en plus de bateaux de plaisance venir s'échouer à marée basse sur la nouvelle zone mytilicole et remonter à pied l'estuaire pour pêcher les coques, les palourdes, etc. On voit de nouvelles activités récréatives s'implanter sur la zone. Peut-être que les bouchots ont servi de repère visuel pour ces plaisanciers. On voit aussi des pratiques aériennes de plus en plus fortes en baie du Mont-Saint-Michel : la pratique de l'ULM notamment, avec des gens qui ne sont pas toujours très scrupuleux et qui descendent à basse altitude et qui dérangent les phoques et les oiseaux. On se rend compte aussi qu'il y a de nouvelles activités encore un peu plus isolées comme le jet ski. Or, un jet ski qui passe en Baie à marée haute génère beaucoup plus de perturbations que 10 pêcheurs à pied qui grattent les coques. Par contre, lui, il n'est là que de temps en temps, on en voit très peu. Si vous voulez, quand on regarde la situation d'un petit peu plus loin, pour regarder la globalité des choses, on se rend compte qu'on a en fait un millefeuille d'activités qui se superposent, où chacun a sa part de responsabilité, mais ce ne sont pas forcément les plus présents qui sont le plus perturbants. Ensuite, comment toucher les gens qui viennent de temps en temps, par exemple avec leur jet ski ? C'est difficile car ces gens là ne sont pas représentés dans des associations, ils ne sont pas présents forcément aujourd'hui pour discuter de leurs problèmes, de leurs pratiques. Comment discuter avec ces gens là qui ne sont des utilisateurs de la Baie qu'à certains moments et des utilisateurs irréguliers ? Moralité, **on a besoin de prendre beaucoup de recul par rapport à tout cela, de ne pas cibler et focaliser un type d'activité, mais de bien comprendre qu'on est tous responsable, tous les usagers, nous sommes tous responsables de la conservation de notre territoire. Je crois que quand on aura compris cela, on pourra se mettre autour d'une table pour discuter ensemble et arrêter de renvoyer les problèmes sur les uns ou sur les autres.** De toute façon, au vu de deux années d'étude, on s'est rendu compte qu'il n'y a pas vraiment d'activité émergente en terme de responsabilité concernant la conservation du littoral en baie du Mont-Saint-Michel. »

Edouard BOUIN : « Merci Jean-Michel. Vous m'excuserez, mais je vais devoir interrompre cette partie de forum et merci pour ta conclusion. Nous allons poursuivre ensemble avec le témoignage du travail qui a été fait par l'association Ecoumène. Vous allez avoir une demi-heure entre les deux forums pour discuter entre vous. La prise de parole n'est pas toujours simple ni aisée, et puis la parole reste parfois entre les mains de quelques-uns. Cette association vous le dira beaucoup mieux que moi, mais elle a fait un travail pour donner la parole sur une localité de la Baie à un maximum de personnes pour qu'elles parlent de cette Baie. *[une personne souhaite encore prendre la parole]* On m'a donné des temps, nous n'avons plus le temps, mais vous aurez tous les autres forums pour continuer à discuter. Greg, si tu veux bien venir lancer la vidéo. »

Greg NEUVARTS, association l'Âge de la Tortue : « Bonjour, je vais me permettre de vous présenter un court extrait d'un travail que le collectif d'artistes et de sociologues a réalisé. J'ai travaillé avec la vidéo, on va en voir un cours extrait maintenant. Il y a aussi des gens qui ont travaillé avec du son, d'autres qui ont fait des collectes de textes, d'autres qui ont fait des collectes de photos. L'idée pour nous était de réfléchir sur la commune du Mont-Dol jusqu'au Vivier, à la relation que les gens pouvaient avoir avec leur territoire. J'ai bien écouté tout ce que vous avez dit aujourd'hui et je viens donc dans mes petits souliers car je vois que c'est quand même chaud. Pour attiser un petit peu le feu, plutôt que le calmer, j'ai pris un extrait – je ne l'ai pas vraiment fait exprès mais je pense que ça va peut être aller avec vous - dans les thématiques que j'ai pu abordées. J'ai fait toute une collecte dans un salon de coiffure, donc j'ai rencontré plein de femmes. Et en étant dans un salon de coiffure, ce qui est génial c'est que vous rencontrez des femmes qui viennent de partout et à partir de là, la réflexion que j'ai eue avec ces femmes, c'était de commencer à essayer de réfléchir à l'esthétique. Est-ce que ça vaut la peine de paraître bien ? Et de ces choses là ont commencé à émerger des réflexions sur le vivre ensemble, le faire ensemble et l'attachement qu'on pouvait avoir au territoire. Donc ici, c'est juste un extrait d'un film qui était pour moi une réflexion autour de la politique et du collectif. Il y a eu une autre réflexion qui était plus sur l'esthétique et le regard de l'autre et une autre réflexion qui était autour de l'attachement au territoire. Quand vous aurez le temps, on a mis là-bas une borne avec des reportages sonores qui ont été faits à partir de 6 rencontres avec des personnes qui nous parlent vraiment de leur relation aux petites choses. Quand je parle des petites choses, c'est quelqu'un qui nous parle de la mer, quelqu'un qui nous parle de la terre, quelqu'un qui nous parle de la roche, quelqu'un qui nous parle de l'herbe, des choses comme ça. De ces choses là émergent, je pense, des choses sur les hommes. Nous notre intérêt, et je me rends compte d'autant plus suite à ce qui a été dit aujourd'hui, on s'est dégagé dans notre travail des choses concrètes pour essayer de rechercher des choses qui vont vous apparaître parfois plus poétiques, mais qui pour moi donnent du sens aux choses et qui expliquent un peu pourquoi les gens ont envie d'être ici et pourquoi il y a encore des choses à faire. »

Lancement de la vidéo. Une personne prend la parole dans la salle.

Edouard BOUIN : « Je vous avais prévenus qu'il y avait des temps, mais monsieur pourra reprendre la parole sur ce qu'il souhaitait dans le prochain forum. »

Greg NEUVARTS : « Je suis tout à fait d'accord avec vous. Monsieur, calmez-vous deux secondes, parfois il faut avoir un certain respect par rapport aux gens. Je ne passe pas le film car je pense que vous avez raison, donc je respecte votre parole donc vous attendez la fin de ma parole. Je vous propose juste, pendant 10 jours, on fait la retransmission de tout ce travail dans 3 bars au Mont-Dol, je vous invite à y passer. Donc je vais redonner la parole au monsieur. L'idée était de vous montrer un extrait, ce n'est pas très grave, là-bas il y a une borne pour écouter du son et je vous invite à venir demain nous rencontrer si vous voulez voir notre démarche qui est un peu différente et on a un vernissage demain midi au Mont-Dol. »

Edouard BOUIN : « C'est le choix de l'artiste, je le respecte. Simplement moi, j'ai un temps à respecter pour que le timing de l'après-midi soit tenu. Donc puisqu'on a décidé de ne pas passer le film mais de vous passer la parole, je vous passe la parole, par contre il n'y a plus de prise de parole ensuite sur ce forum. On va s'aérer les méninges durant 30 minutes et on va passer sur le forum suivant. Merci. »

Michel FAUTREL : « Je regrette ce malentendu, mais moi je voulais répondre simplement à monsieur qui dit qu'il ne faut pas s'occuper des anciennetés de mouton. Le pré salé existe là depuis longtemps, il a été toujours fait de la même façon. Je vois au Val-Saint-Père en 70, bien avant que toutes les associations existent, on avait fait un syndicat pour diminuer le nombre de moutons et on est toujours resté depuis 1970, malgré que l'étendue de terrain ait plus que doublée, au même nombre de brebis. Alors aujourd'hui on est un petit peu envahi d'herbe. Et par contre, puisqu'on a été envahi d'herbe, on a amené un éleveur d'à côté sans nous demander d'avis. Mais ça n'y change rien, il y a encore trop d'herbe. Et aujourd'hui on nous dit qu'il faut diminuer, mais non. Que les gens se déplacent et regardent vraiment bien ce qu'il y a comme herbe. On nous fait retirer les brebis 2 mois du domaine maritime, on ne sait même pas pourquoi parce que c'est dans le moment auquel l'herbe est la plus douce, la meilleure. C'est pondu sans demander avis à la base, c'est là qu'est le problème. On ne s'occupe pas de la base des agriculteurs. Les politiques ont tout fait pour démonter nos associations pour mieux gérer. Je ne sais pas comment ils gèrent maintenant mais ça va être la vraie débandade. »

Edouard BOUIN : « Merci. Alors, je vais reprendre définitivement la parole sur ce forum. Vous avez la possibilité sur ce petit intermède de boire un verre d'eau, à la prochaine pause nous aurons du café. Il est 15h40, donc à 16h15 je vous demande s'il vous plait d'avoir un peu de discipline et de vous regrouper en fonction des forums que vous avez choisis, soit dans cette salle, soit dans l'autre salle. Merci. »